

14ème législature

Question N° : 103053	De M. Guillaume Chevrollier (Les Républicains - Mayenne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >État	Tête d'analyse >gestion	Analyse > entreprises publiques. dividendes. rapport.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la politique de dividendes de l'État actionnaire. Dans un récent rapport, la commission des finances du Sénat pointe un État parfois trop gourmand en dividendes. C'est ainsi qu'EDF a été contraint de recourir à l'endettement pour verser les dividendes réclamés par son actionnaire étatique. Il vient lui demander ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour adopter une politique de moyen-long terme plutôt que de privilégier les recettes immédiates.